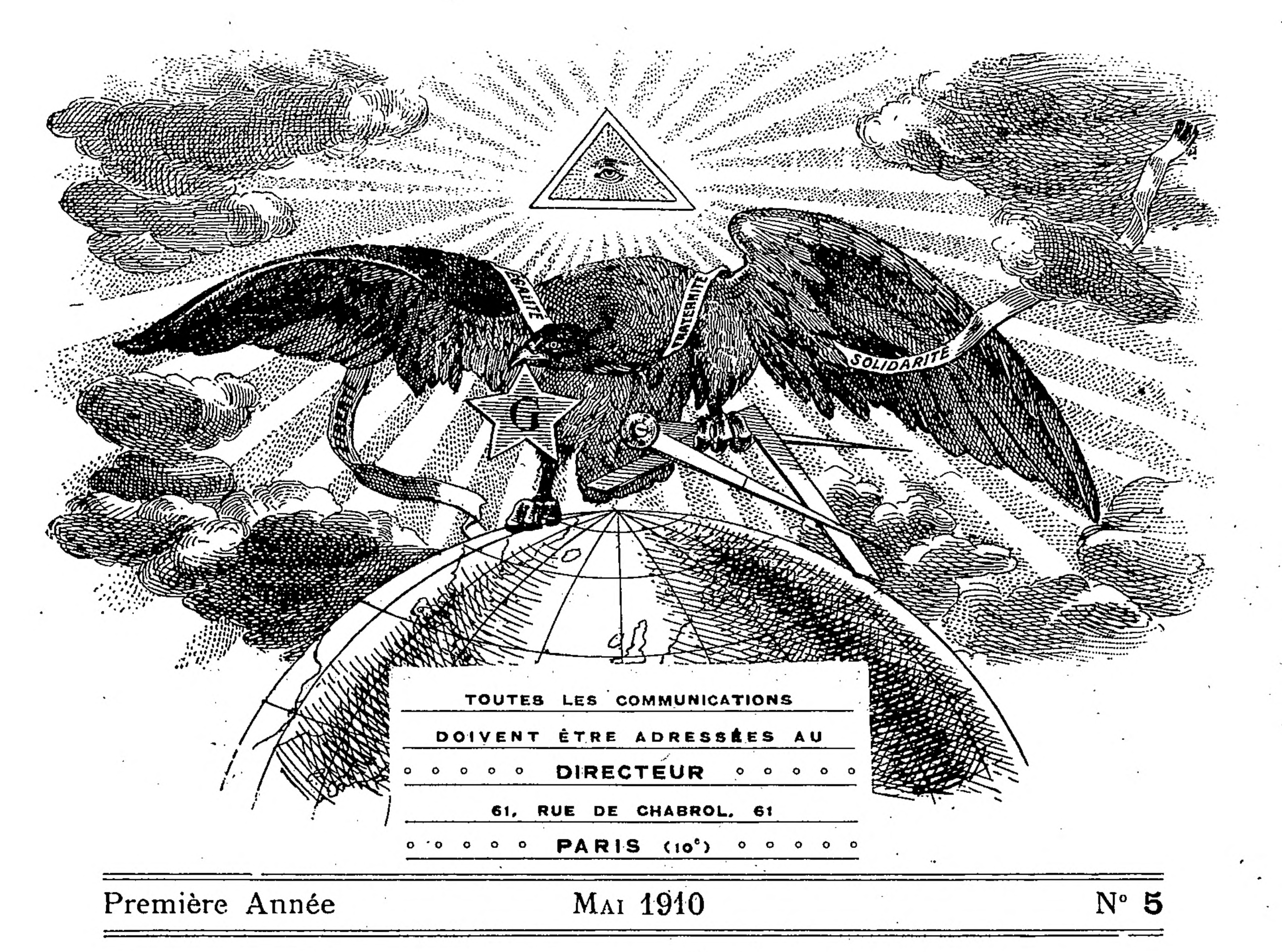


Première Année — Mai 1910 — N° 5

INITIATION

Qui n'a pas, quelquefois, tenté de se connaître ?
Qui n'a voulu sonder les sources de son être,
Étendre la raison, son plus noble attribut,
Saisir de l'univers l'origine et le but,
Et percer les secrets qu'un bandeau lui dérobe ?
Trop grand pour son destin, prisonnier sur ce globe,
L'homme brise ses fers par un sublime effort,
Interroge le temps et l'espace et la mort,
Des désordres du monde ose explorer la cause,
Et, roulant ses pensers quand la brute repose,
Par delà les soleils, flambeaux du firmament,
Vers l'aveugle infini s'élance avidement.

Ces vers sont du F.·. Guerrier de Dumast, né à Nancy en 1796, auteur d'un ouvrage anonyme intitulé *La Maçonnerie*, poème en trois chants, avec des notes historiques, étymologiques et critiques. (Paris, chez Arthus Bertrand, 1820.)

Lumière et Ténèbres

Craignant, sans doute, de nous faire bénéficier d'une réclame par trop étendue, Sa Sainteté Pie X n'a pas voulu faire à la Franc-Maçonnerie l'honneur de la désigner nominativement dans son encyclique du 26 mai 1910. Le Suprême Pontife se contente d'affirmer que l'école qui « par une suprême injure, se dit *neutre* ou *laïque*, » ne procède en réalité que de « la tyrannie prépotente d'une secte ténébreuse ».

Cette « secte ténébreuse », les fidèles la connaissent bien, et, certainement, ils doivent trouver que le Saint Père use d'une bien grande mansuétude dans son qualificatif, car il s'agit d'une « secte » qui n'est pas simplement « ténébreuse », mais rigoureusement diabolique aux yeux de toute bonne orthodoxie.

La chancellerie romaine, qui élabore le texte des documents pontificaux, ne s'y trompe, d'ailleurs, en aucune façon. La « Secte » — lisez la Franc-Maçonnerie — est « ténébreuse », non parce qu'elle n'agit pas au grand jour, mais parce qu'elle s'est placée sous l'inspiration directe du Prince des Ténèbres, *alias* Satan, Lucifer, etc. Les Francs-Maçons ne sont pas seuls, en effet, à s'abstenir de convier le public à leurs réunions. Les évêques de France ont tenu des assemblées dont les délibérations sont restées secrètes. Quand les moines tiennent chapitre, ce n'est pas *coram populo*. Et les Jésuites, ont-ils donc la spécialité d'agir ouvertement. Les serviteurs les plus fervents de la Sainte Église seraient bien plus ténébreux que nous, si nos ténèbres à nous n'étaient pas d'ordre diabolique.

Le scribe du Vatican a éprouvé aussi quelque répugnance à mettre la France directement en cause. Mais comment ne pas reconnaître notre pays « en certaine nation, spécialement, où il semble que le *pouvoir des ténèbres* ait placé son principal siège ? »

Toujours les ténèbres ! Mais de quel côté vient donc l'obscurantisme ? Vraiment, sans parti pris, en nous plaçant au point de vue le plus objectif, il nous semble que l'on n'est pas, à Rome, très bien éclairé sur la situation mondiale. Aux autres nations, la France « siège principal du pouvoir des ténèbres », apparaît plutôt comme un foyer de lumière émancipatrice, alors qu'un éteignoir est pris assez communément comme le symbole de la Sainte Église.

Dans ces conditions, les élucubrateurs de lettres circulaires, dites encycliques, feraient peut-être bien de renoncer à certains clichés. Parler ténèbres en plein Vatican, n'est-ce point malencontreusement évoquer l'idée de corde dans la maison d'un pendu ?

O. W.·.

Une Maçonnerie de fantaisie

Comme toute chose vivante, la Maçonnerie peut se comparer à un arbre ayant de nombreuses racines cachées, un tronc unique se partageant en grosses branches principales, puis en branches secondaires et finalement en une multitude de rameaux portant des feuilles. L'ensemble de tout ce qui se tient ainsi forme la Maçonnerie universelle, à laquelle se rattachent, en outre, quantité de plantes parasitaires, excroissances plus ou moins morbides, dont l'espèce demande à être distinguée avec soin.

Un spécimen du genre nous est offert par la Loge Karma, fondée à Paris, en septembre 1907. Si nous sommes bien informés, les fondateurs de cet atelier reçurent la lumière des mains du F.·. Cyvoct, Maçon fantaisiste, créateur d'une Loge indépendante *L'Idéal Social,* au sein de laquelle on avait systématiquement rompu avec toutes les traditions symboliques. Or, le besoin de symbolisme ne tarda pas à se faire sentir parmi les disciples de notre iconoclaste. Quelques-uns d'entre eux résolurent d'imiter leur maître en constituant une Loge de leur autorité privée, mais en y réservant au symbolisme une place d'honneur. Cela pouvait devenir intéressant.

Ceux qui prennent une semblable initiative n'ont malheureusement jamais le courage d'avouer leur paternité. Ils ont toujours la manie de vouloir se rattacher artificiellement à un passé considéré comme respectable. De là ces fables qui prétendent accréditer des nouveautés en leur attribuant une filiation fictive.

Dans l'espèce, c'est le *Régime des Philalèthes* (Amis de la Vérité) qui, après un siècle de léthargie profonde, se réveille subitement pour les besoins de la cause. On nous assure que ce réveil s'est inspiré d'un manuscrit du F.·. Michel-Ange Bernard de Mangourit qui, né à Rennes le 21 août 1752, mourut le 17 février 1829, laissant un *Cours de philosophie maçonnique* en trente cahiers, comprenant en tout 520 pages. Ce F.·., très actif, fut longtemps Grand Officier du *Rite Ecossais Philosophique* (1). Il fonda la Loge de Saint-Jean d'Écosse des commandeurs du Mont-Thabor, à l'Or.·. de Paris et s'efforça de perfectionner la Maçonnerie d'Adoption, en l'agrémentant d'un Ordre des Dames écossaises de l'hospice du Mont-Thabor.

On comprend, dès lors, que l'*Ordre des Chevaliers Philalèthes,* nouvellement constitué d'après les idées du F.·. de Mangourit, soit androgyne, par quoi il se trouve immédiatement exclu, comme la Maçonnerie Mixte, du concert de la Maçonnerie universelle. Cet ordre pratique quinze degrés, en plus, croyons-nous, des trois grades symboliques. Il ambitionne de conférer un

(1) Réorganisée en 1801 par le F.·. THORY et disparu après 1826. — Voir pour plus de détails le *Livre de l'Apprenti,* 2e édition, page 62.

enseignement profondément initiatique, auquel l'Alchimie philosophique ne serait pas étrangère.

Nous craignons que sa vitalité ne soit que de courte haleine, comme tout ce qui est improvisé et ne se rattache que fictivement à une tradition ancienne, nécessaire à perpétuer.

Chronique Maçonnique

ALLEMAGNE

La 35e diète annuelle des Grandes Loges allemandes s'est ouverte, à Darmstadt, les 15 et 16 mai 1910, sous les auspices les moins rassurants. Les trois Grandes Loges prussiennes, qui comptent au total plus de 37.000 membres, réclamaient avec véhémence un nouveau mode de votation, destiné à leur assurer la majorité contre les cinq autres grandes Loges, capables de ne leur opposer au maximum que 16.500 membres actifs. La Prusse ne voulait pas admettre en effet, que, dans de telles conditions de disproportion numérique, la loi lui soit faite par le reste de l'Allemagne. Les Grandes Loges libérales et francophiles dans la question de la reprise des relations officielles avec le Grand Orient de France, refusaient catégoriquement, d'autre part, de se mettre à la merci de Berlin. Selon leur théorie, les Grandes Loges sont des personnes morales devant jouir toutes de droits identiques, indépendamment de leur importance numérique. C'est ce qui était admis jusqu'ici, si bien que la Grande Loge de Darmstadt, avec ses 8 Loges et ses 711 Maçons, devenait, au sein de la diète, l'égale de la Grande Mère Loge Nationale *Aux Trois Globes*, forte de 143 Loges comptant 15.754 membres en juin 1909.

Tout avait bien marché depuis trente-quatre ans, parce que la Grande Loge de Saxe avait invariablement fait cause commune avec la Prusse, sauf il y a un an, lorsque, d'une manière inattendue, elle passa, en quelque sorte à l'ennemi. Cette expression n'est pas trop forte, si nous nous plaçons au point de vue des Vieux-Prussiens, à qui le Grand Orient de France inspire une crainte mystico-chauviniste.

Si nous voulons être fixés à cet égard, nous n'avons qu'à nous reporter au nº 15, du 10 avril 1910, du *Herold*, revue maçonnique qui se publie à Berlin. Nous y lirons un parallèle très instructif entre la Maçonnerie nationale et la Maçonnerie universelle. Celle-ci, pour notre confrère transelbien, n'est qu'un mot vide de sens, et l'Humanitarisme un dogme que rien ne justifie. Nous apprenons, en outre, que la Franc-Maçonnerie est la propriété spéciale des peuples de la famille germanique, la conception maçonnique latine étant

inacceptable. Il est naïf de croire, nous assure-t-on, que la paix des nations puisse être favorisée par des fêtes de fraternisation maçonnique. Aucune garantie ne vaut, à ce point de vue, la main à la garde du sabre. Restons dans cette attitude, et préservons avec soin nos bonnes Loges allemandes de toute « latinisation » (Verwälschung) et de tout cosmopolitisme.

Bien que le rédacteur du *Herold* ne se soit fait l'interprète officieux d'aucune des Grandes Loges prusiennes, il approuve chaleureusement l'attitude réservée qu'elles ont prises par rapport au Grand Orient de France. En cela il a l'air de suspecter le patriotisme des autres Grandes Loges allemandes; aussi s'est-il attiré une réplique bien sentie de la part du *Hamburger Logenblatt* de mai 1910.

Cet organe officiel de la Grande Loge de Hambourg ne voit qu'un épouvantail ridicule dans le fameux spectre de la « latinisation », évoqué à tout propos par les défenseurs timorés d'un germanisme étrangement faible, s'il est destiné à s'évanouir au premier contact qu'il aura avec un autre courant de civilisation.

Il est certain, qu'en entrant en relations avec les Allemands, les Français n'ont jamais eu peur d'être germanisés. Et ce sont maintenant les Prussiens qui craignent pour leurs Dieux et en font l'aveu avec une candeur dont nous avons lieu d'être touchés ! c'est à croire qu'on le fait exprès à Berlin : on n'y manque vraiment aucune occasion de compliquer les choses. On s'y démène désespérément pour une cause désormais perdue.

Les Grandes Loges libérales ou « humanitaires » ont d'excellents motifs pour s'en remettre au temps qui leur assurera infailliblement la victoire. Aussi, tout en se montrant intransigeantes sur le principe qui met toutes les Grandes Loges sur le pied de l'égalité au sein du «Grosslogenbund», ont-elles voulu se montrer conciliantes, en acceptant à l'unanimité une proposition aux termes de laquelle il faudra, à l'avenir, les trois quarts des voix, et non plus la majorité simple, pour prendre une décision relative aux relations officielles à établir entre la Maçonnerie allemande et des puissances maçonniques étrangères. Comme le vote reste acquis en ce qui concerne le Grand Orient de France, la décision prise n'a aucune portée pratique qui puisse se prévoir ; c'est une satisfaction morale accordée aux trois Grandes Loges prussiennes, qui savent que, désormais, elles ne seront plus « majorisées », c'est-à-dire mise en minorité par une coalition numériquement inférieure.

La morale de l'incident, c'est qu'il ne faudrait jamais légiférer sans nécessité bien établie. Pourquoi le Grosslogenbund a-t-il éprouvé le besoin d'imposer aux Grandes Loges confédérées son contrôle en matière de relations extérieures ? Puisque chacune des Grandes Loges allemandes établit et entretient ces relations pour son propre compte, pourquoi ne pas leur laisser toute liberté à cet égard ? La bonne logique réclamait l'abrogation pure et simple d'un article parfaitement inutile du pacte fédératif.

ESPAGNE

Des renseignements puisés à la meilleure source nous permettent d'affirmer que le *Grand Orient Ibérique du Rite National Espagnol* a cessé, depuis fort longtemps, d'être en activité au delà des Pyrénées. Son ancien Grand-Maître, le F.·. Isidore Villarino del Villar, continue cependant à délivrer des chartes de constitution et des patentes, avec le concours de quelques amis tout comme s'il était à la tête d'une organisation effective. La loge *Humanidad* nº 240, constituée à l'O.·. de Paris il y a quelques années, travaille donc sous les auspices d'une puissance maçonnique fictive, réduite, en ce qui concerne l'Espagne, à n'exister plus qu'en corps astral, c'est-à-dire à l'état de fantôme.

Le Rite National Espagnol provient d'ailleurs du *Gran Consejo General Ibérico* fondé à Madrid, le 8 février 1887, et dont le Grand Commandeur fut le F.·. Ricardo López Sallaberri, remplacé, en 1890, par le F.·. Don Enrique Pérez de Guzmán, marquis de Santa Marta. A cette époque, un certain nombre de Loges de la péninsule et d'Outre-Mer acceptèrent la juridiction de la nouvelle obédience, qui, sous le nom de *rite espagnol,* conférait en réalité les grades combinés des rites de Memphis et de Misraïm. Tout alla bien, tant que le marquis de Santa Marta couvrit l'entreprise du prestige de son nom. Mais la retraite de ce grand seigneur eut pour conséquence une débandade rapide des Loges d'Espagne, qui, l'une après l'autre, passèrent au Grand Orient Espagnol. Le grand Hiérophante Villarino del Villar chercha dès lors à maintenir son Rite grâce aux Loges d'Amérique. Mais celles-ci aussi en vinrent à l'abandonner, si bien qu'il resta seul avec quelques complices, pour donner le change, en France, en Italie et en Turquie, sur l'inexistence matérielle de la hiérarchie à la tête de laquelle il se trouve. Ce Rite qui se dit *national* et *espagnol,* n'a, comme par hasard, pas un seul atelier en Espagne. Comme ironie c'est assez réussi.

Il est singulier, en outre, que la Loge *Humanidad* nº 240 ne travaille pas du tout selon le rituel du Rite National Espagnol, mais bel et bien d'après le rituel du Rite Écossais ancien accepté.

Les catéchismes aux trois grades symboliques qu'elle distribue reproduisent même, tout simplement, les imprimés correspondants de la Grande Loge de France. Si c'est flatteur pour celle-ci, cela le semble moins à l'égard du Rite National Espagnol dont les traditions ultra-précieuses auraient dû rencontrer moins de dédain.

✶

ITALIE

Nous avons reçu les deux premiers fascicules d'une publication qui s'intitule : *Hermès* et s'annonce comme une revue mensuelle de libres études ésotériques. On s'y abonne moyennant 3 francs par an, en s'adressant à la Biblioteca dei Filaleti, à Ferrare (Italie). Le directeur signe : Dott. Hermes

S.·. I.·., les initiales nous font connaître que nous sommes en présence d'un Supérieur Inconnu du Martinisme, régime initiatique lancé à Paris vers 1889, par notre excellent Mage Papus.

Mais il ne suffit pas d'être Martiniste, il est bon d'être, par surcroît, Franc-Maçon. Or, un ésotériste se contente malaisément de la Maçonnerie ordinaire : il lui faut mieux que cela, et c'est pourquoi, au lieu de s'adresser aux puissances maçonniques figurant sur l'Annuaire de la Maçonnerie Universelle (1), il préfère demander la lumière à des organisations extraordinaires, comme par exemple le Suprême Grand Conseil Ibérique dont l'existence pratique est contestée à l'heure actuelle par le Grand Orient Espagnol (2).

Réduit, nous assure-t-on, à sa plus simple expression, le Grand Conseil fantomatique pour l'Espagne, n'en a pas moins constitué à Paris la Loge *Humanidad, n° 240* » et la *Loge Centrale Ausonia* en Italie.

Cette Loge Centrale, a cru, depuis, devoir s'attribuer le caractère d'un « Suprême Grand Conseil Général du Rite Philosophique Italien et des Rites Unis pour l'Italie et ses Colonies. » Les Rites Unis sont ceux de Memphis et de Misraïm, en y joignant la Maçonnerie swedenborgienne ; mais la hiérarchie a été ramenée au septenaire, comme dans l'ancien Rite Français.

Sans être astrologue, on peut se demander si l'horoscope du nouveau-né de la Maçonnerie philosophique est rassurant. Certaines conjonctions de son ascendant ne présagent, en effet, rien de bon. Mais les astres inclinent, sans nécessiter. En grandissant, l'enfant devient maître de ses propres destinées ; sa volonté peut conjurer le mauvais sort attaché à sa naissance. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi du nouveau rite, qui prétend reprendre le programme des *Philalèthes*, tout comme l'Ordre des Chevaliers Philalèthes, dont il a été question plus haut.

Si nous avions été appelés à donner des conseils à nos FF.·. italiens, nous les aurions très fortement engagés à se rattacher directement au tronc même de la Maçonnerie Universelle. La bonne pratique des trois grades fondamentaux donne seule satisfaction aux vrais Philalèthes ou Chercheurs de la Vérité. La Tradition est une force, et l'Initié véritable se garde avec soin de lui tourner le dos, en se laissant égarer par sa propre fantaisie ou séduire par celle d'autrui.



(1) Publié par le Bureau International de relations maçonniques dont le représentant est le F.·. Ed. Quartier-la-Tente, Beaux-Arts, 26, Neuchâtel (Suisse).

(2) Voir l'article précédent.

TRAVAUX DES LOGES

Le Droit de punir

Le 13 mai 1910, le F.·. Nadiot a exposé devant la L.·. *La Justice* nº 133 les différentes conceptions du droit de punir selon le droit divin, le droit religieux et le droit social. Il estime finalement que la société n'a pas le droit de punir vu la part de responsabilité qui lui incombe dans les actes répréhensibles commis pas ses membres.

Le F.·. Cornevaux s'élève ensuite contre des théories qu'il dénonce comme dangereuses, en présence de la recrudescence actuelle de la criminalité. Il réclame une répression plus sévère des crimes, qu'un humanitarisme mal compris tend à encourager.

Le F.·. Moreaux fait des réserves en ce qui concerne la peine de mort, dont il n'est pas partisan, alors que le F.·. Mamelle se refuse à s'attendrir sur le sort des assassins.

La discussion devient ainsi fort animée. Il nous semble cependant qu'elle n'a peut-être pas été portée sur son véritable terrain.

La collectivité a non seulement le droit, mais le devoir, de se défendre contre les individus qui, rompant le contrat social, compromettent l'existence même de la société. Mais les mesures nécessaires d'hygiène sociale, ou le cas échéant, même de chirurgie sociale, n'ont pas à viser la *punition* des éléments considérés comme *coupables*. L'appréciation de la *culpabilité* nous reporte dans le domaine de la psychologie, pour ne pas dire du mysticisme. Rien n'est plus difficile que de juger la valeur morale exacte d'un acte, en distinguant jusqu'à quel point son auteur en est responsable; aussi n'y a-t-il certainement rien de scientifique dans une justice qui prétend punir, en vengeant la morale et par ce fait la société. La vengeance, l'idée de proportionner une peine à la perversité que l'on suppose avoir dicté un acte, voilà qui n'est plus de notre temps !

Une société est un organisme qui a besoin de se maintenir en bonne santé, en éliminant les éléments morbides, ou en les neutralisant, en les empêchant de nuire, et en les ramenant eux-mêmes, s'il se peut, à l'état de santé.

Un criminel est toujours un malade, un déséquilibré, un élément malsain de la société. Comme il est dangereux pour celle-ci, des mesures de sauvegarde générale sont à prendre à son égard ; mais ces mesures de salubrité publique ne doivent plus viser à *châtier*. Sous ce rapport, l'ancien droit pénal est à remanier et à moderniser, dans l'esprit dont le F.·. Nadiot a voulu se faire l'interprète.

Loge Cosmos 288

Or.·. de Paris

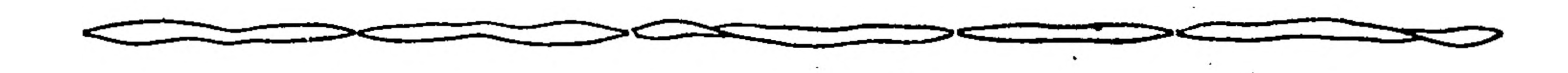
Tenue du mardi 17 mai 1910.

Cette tenue était exclusivement consacrée à fêter la date du 18 mai, anniversaire de la réunion de la première Conférence de La Haye. Le V.·. Nicol retrace à cette occasion les faits intéressant la paix universelle et se félicite notamment d'avoir vu l'Allemagne accepter l'arbitrage dans l'affaire si malheureuse des déserteurs de Casablanca. Il déplore l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche, en raison de la rupture d'un traité international, et en revanche mentionne la réunion du parlement de l'État sud-africain sous la tutelle de l'Angleterre. L'Amérique, dit-il, joue un grand rôle dans la question de paix où on s'y préoccupe activement de la réunion d'une troisième Conférence à La Haye. Enfin, il se félicite de voir un pacifiste titulaire, en Italie, du portefeuille des Affaires Étrangères.

Le T.·. R.·. F.·. Peigné, dans sa conférence si intéressante sur l'armée de la démocratie devant la paix universelle, préconise une armée forte et disciplinée. Forte pour se défendre et non pour attaquer, disciplinée d'une discipline consentie, car il voudrait que tout le monde fût soldat et que, par suite, en cas de guerre, toute la nation se soulevât pour défendre ses droits méconnus ou son territoire envahi. Mais, pour être respecté, il faut être fort, dit-il, et balancer le défaut de natalité par l'incorporation de tous, riches et pauvres, bons et demi-bons.

Enfin le F.·. Manheim traite de la question de la jeunesse en face de la paix.

A signaler à l'O.·. la présence d'un F.·. d'une L.·. de la G.·. L.·. *Royal York* de Berlin; d'un F.·. d'une L.·. de Francfort; d'un F.·. Persan et d'un F.·. américain de l'O.·. de Charlestown.



LA PSYCHOLOGIE DU PRÊTRE

Le Franc-Maçon fait profession de respecter toute conviction sincère, fût-elle en contradiction absolue avec ses propres opinions. Malheureusement, tous les Francs-Maçons ne se rendent pas toujours compte de certaines mentalités par trop étrangères à celle qu'ils se sont faite. Ils risquent, en particulier, d'être injustes envers leurs adversaires ecclésiastiques, en qui ils sont tentés de voir des fourbes, trompant sciemment les masses populaires, en leur enseignant des dogmes auxquels, eux, prêtres, n'ont pas la naïveté de croire.

Sans doute, il y a dans l'armée cléricale quantité d'hypocrites et de faux-croyants, surtout parmi les politiciens qui exploitent la religion dont ils se prétendent les défenseurs. Des prêtres intelligents considèrent même les politiciens cléricaux comme les pires ennemis de la religion. Mais ces prêtres, s'ils sont sincères, comment peuvent-ils rester au service d'une église, dont l'enseignement nous apparaît, à nous Maçons, comme manifestement absurde ?

Un ancien prêtre, le F.·. Guinaudeau, s'est chargé de nous expliquer ce qui se passe dans l'âme de ses anciens confrères. Il lui suffit, pour cela, de faire un retour sur lui-même, sur l'éducation reçue et sur les luttes douloureuses qui ont abouti à son affranchissement intellectuel. Ayant toujours été lui-même d'une absolue sincérité, il se garde bien de suspecter en bloc la bonne foi de tous les membres du clergé catholique. Parmi ces prêtres, qui nous considèrent comme des suppôts de Satan, il y a des hommes d'une très haute valeur morale, n'ayant d'autre tort que de ne pas avoir appris à voir les choses comme nous. Ils sont persuadés être dans le vrai, et plaignent notre aveuglement, sans négliger de prier pour notre conversion ! Il serait indigne de nous de les accabler, en échange, d'une haine aveugle. Ces hommes loyaux et bien intentionnés, qui ne savent pas encore nous comprendre, méritent notre estime et notre sympathie. Victimes de tout un ordre de choses dont ils ne sont pas responsables, nous devons venir à leur secours, en favorisant de notre mieux l'évolution de la mentalité générale. Tous les hommes de bonne foi et de volonté droite sont nos frères, même s'ils nous combattent momentanément. Tôt ou tard, ils reconnaîtront leur erreur, car la lumière fera forcément son chemin jusqu'à eux.

Le F.·. Guinaudeau a traité déjà dans de nombreuses Loges un sujet qu'il a vécu. Chaque fois il a été écouté avec un visible intérêt et nous lui devons d'avoir mis bien des idées au point. En dernier lieu, il a parlé, le 21 mai 1910, au sein de la L.·. *La Fidélité* , O.·. de Paris (G.·. L.·. de F.·.).



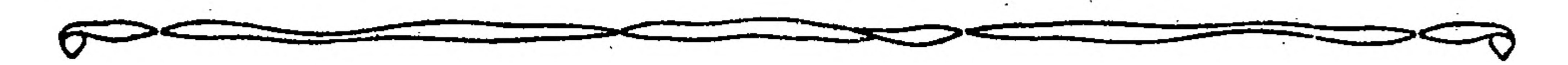
LE PROBLÈME RELIGIEUX

Au cours de sa tenue du 24 mai dernier, la L.·. 137 *Travail et Vrais Amis Fidèles* s'est préoccupée de l'enseignement qu'un Franc-Maçon peut donner à ses enfants en guise de religion.

Il a semblé à cet atelier qu'il convenait d'enseigner avant tout la *vraie politesse*, basée sur le respect d'autrui. Il y a là matière, pour les enfants, à toute une éducation religieuse du meilleur aloi et entièrement dans l'esprit de la Franc-Maçonnerie, qui, elle aussi, enseigne à dégrossir et à polir les matériaux devant servir à la construction sociale. Nous devons d'ailleurs faire, en même temps, de la politesse, une question de patriotisme bien compris. Il importe, en effet, que nous parvenions à nous affirmer comme

la nation la plus civilisée, c'est-à-dire comme le peuple le plus réellement poli. Nous avons bonne réputation sous ce rapport ; mais appliquons-nous à conserver notre supériorité. Il y a là les éléments d'un culte qui n'a rien de superstitieux.

Il s'agit d'ailleurs d'inspirer l'amour du beau, autant que l'horreur du laid. Ethique et esthétique se tiennent. Toute belle action est nécessairement bonne. Apprenons donc à traiter la vie en artistes : aimons le Beau avec ferveur, et réalisons-le en tous nos actes. Soyons les apôtres de la Religion du Beau !



JEANNE D'ARC

La L.·. 135, *Les Hospitaliers Ecossais*, vient de faire paraître, en une brochure de 40 pages, une conférence consacrée par le F.·. A. Mignac à l'héroïne dont l'Église a jugé bon de faire récemment une Sainte, après l'avoir condamnée au bûcher en 1431. La vérité strictement historique est difficile à établir pour tout ce qui concerne une personnalité devenue très rapidement légendaire. Nous ne savons donc pas, dans le détail, comment les choses se sont exactement passées. Il n'y a qu'une seule chose hors de conteste en cette affaire : c'est le rôle lamentable de la royauté et franchement ignoble des hauts dignitaires de la Sainte Église. Le F.·. Mignac est très explicite à cet égard ; aussi voit-il avec quelque stupeur cette victime des prêtres exploitée de nos jours par le parti réactionnaire et clérical.

En réalité, Jeanne, la Pucelle d'Orléans, est devenue un Symbole, celui de l'âme française. Nos pères ont voulu avoir été délivrés de l'étranger par une vierge guerrière, et, d'instinct, ils ont conçu la légende poétique, qui s'est greffée sur la prose, beaucoup plus terne, de l'histoire authentique. Mais les légendes ne sont jamais menteuses pour qui sait les comprendre. Elles expriment des vérités d'ordre psychologique, des vérités supérieures à la réalité des faits matériels. L'ésotérisme, ici, pourrait peut-être se formuler comme suit : « Le Français, après tout, est un homme comme un autre ; mais la Française, la vraie Française, est une femme d'élite, et c'est elle qui a fait dans le passé, comme elle fera dans l'avenir, la grandeur de notre nation ! »



NÉCROLOGIE

Le F.·. Edouard VII.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, notre Ordre perdit celui de ses membres, qui, dans le monde profane, occupait la situation la plus éminente. L'ancien Roi d'Angleterre, Empereur des Indes, dont les sujets sont répartis sur les deux hémisphères, était en effet des nôtres, et devant le niveau maçonnique, il était volontairement notre égal à nous tous, si modeste que soit notre position sociale.

Se trouvant en visite à Stockholm, il fut initié à nos mystères, le 20 décembre 1868, par le Roi de Suède, Charles XV, petit-fils de Bernadotte, qui estima sans doute que le Prince de Galles étant âgé alors de 27 ans, il était grand temps de faire de lui un Franc-Maçon. Lui ayant donc conféré le premier jour les six premiers grades du Rite suédois, le royal initiateur compléta son œuvre le lendemain en faisant franchir à son hôte tous les autres degrés de la hiérarchie maçonnique. Mais il voulut faire mieux encore, en lui remettant la croix rouge de l'Ordre de Charles XIII, fondé en 1811, pour honorer les vertus qu'aucune loi ne prescrit. En dehors des princes de la famille royale de Suède, cet Ordre ne peut compter que trente membres, dont trois ecclésiastiques. On ne peut y être admis qu'à l'âge de trente ans; mais le Prince de Galles a dû bénéficier à cet égard d'une dispense exceptionnelle.

Dès que les Maçons anglais eurent connaissance de ce qui s'était passé à Stockholm, ils se préoccupèrent de l'affiliation de leur futur Roi à la Grande Loge Unie d'Angleterre. Le comte de Zetland, alors Grand-Maître, crut que le plus convenable était de nommer le Prince de Galles « Past Grand Master », et il en fit la proposition à la Grande Loge en juin 1869. Six mois plus tard, le Prince fut solennellement revêtu des insignes en question, qu'il arbora depuis dans de très nombreuses occasions. C'est ainsi, qu'en mars 1870, il présida la fête annuelle de l'école maçonnique de garçons. L'année suivante, en mai, ce fut le tour de l'école des filles. Puis, s'étant rendu à Édimbourg, le comte de Dalhousie, Grand-Maître, l'installa comme Patron de la Grande Loge d'Écosse. Peu après, la Grande Loge d'Irlande voulut également se placer sous le patronage de l'héritier de la couronne.

Le 9 septembre 1874, le Marquis de Ripon, Grand-Maître de la Grande Loge d'Angleterre, déclara renoncer à cette dignité et se retirer entièrement de la Franc-Maçonnerie, attendu qu'il venait de se convertir au catholicisme. Comme successeur, le Prince de Galles était tout indiqué. Il fut, en effet, nommé Grand-Maître en mars 1875 et installé avec toute la pompe désirable, le 28 avril suivant.

Comme chef de la Maçonnerie anglaise, le futur Roi Édouard VII eut ensuite à officier dans de nombreuses cérémonies maçonniques : installation de



ÉDOUARD, Prince de Galles

Grand-Maître de la Grande Loge d'Angleterre, Mars 1875
Patron de la Grande Loge d'Écosse
et de la Grande Loge d'Irlande

Grands-Maîtres provinciaux ou des Officiers de la Grande Loge d'Angleterre, présidence effective de fêtes données au bénéfice d'institutions maçonniques de bienfaisance, etc. Le Prince ne se ménageait guère et payait très généreusement de sa personne. Il n'avait rien d'un Grand-Maître purement honorifique. Dans toutes les circonstances de sa vie, il a, du reste, manifesté le caractère d'un homme qui ne se contente pas de faire les choses à demi.

Le monde profane devait surtout être impressionné de voir l'héritier de la couronne poser rituéliquement la première pierre d'une longue liste d'édifices publics (1), entre autres, de la cathédrale de Truro.

Le 15 mars 1882, le Prince dirigea lui-même les débats de la Grande Loge d'Angleterre, ses deux frères, les ducs de Connaught et d'Albany occupant les plateaux des deux Grands-Surveillants. Le 10 mai de la même année, une délégation de FF.·. revêtus de leurs insignes, ayant à sa tête le Prince de Galles, présenta à la Reine Victoria une adresse pour la féliciter d'avoir échappé à un attentat.

Le 17 mars 1885, le Prince Albert-Victor, duc de Clarence, fils aîné du Prince de Galles, fut initié par son père, agissant comme Vén.·. de *Royal Alpha Lodge* n° 16. Ce jeune prince, qui devait mourir en 1892, fut installé, en 1890, à Reading, comme Grand-Maître provincial de la Grande Loge provinciale du Berkshire.

Devenu Roi en 1901, le F.·. Édouard VII crut devoir déposer le maillet que lui avait confié la Grande Loge Unie d'Angleterre. Il déclara, en outre, renoncer à diriger désormais les travaux des deux Loges qui l'avaient nommé Vén.·. *ad vitam* (*Rahere et Household Brigade Lodge* et *Navy Lodge* n° 2612), mais il prit ces deux ateliers sous son patronat, de même que les institutions maçonniques de bienfaisance. Il cessa, en même temps, de se considérer comme le Grand Zerubabel du Suprême Grand Chapitre de *Royal-Arch*, dignité qui lui avait été conférée en 1875, mais dont il ne semble pas avoir fait un cas exagéré, alors qu'il prenait très au sérieux les fonctions de Vén.·. d'une simple Loge bleue. Il devait sans doute peu se soucier d'encombrer sa mémoire du texte intégral des rituels de grades qui se prétendent supérieurs à la Maîtrise. Depuis juin 1886, il avait également assumé la Grande-Maîtrise purement honorifique des Mark-Masons et n'avait pas refusé, non plus, de se laisser placer nominativement à la tête de l'Ordre du Temple réorganisé. Ayant été reçu 33e le 12 décembre 1874, le F.·. Édouard VII était enfin en droit de se dire « très illustre », d'autant plus qu'il était alors devenu Grand Patron du Suprême Conseil du Rite Écossais. Pratiquement, il ne fut cependant jamais qu'un Maçon symbolique, et cela n'est pas dit pour le déprécier.

Les Maçons anglais ont été surpris, en juillet 1904, de voir le Roi Édouard VII

---

(1) Voir à ce sujet la « Latomia » du 14 Mai 1910, qui donne des détails circonstanciés sur l'activité maçonnique du F.·. Edouard VII.

poser la première pierre de la cathédrale de Liverpool, sans se conformer au cérémonial maçonnique traditionnel. Sans doute, des scrupules constitutionnels ont empêché le monarque de faire, en cette circonstance, acte de Maçon, le chef de l'État, personnification de la Nation, devant, en Angleterre, se tenir strictement au-dessus de tous les partis, dans une neutralité ne donnant prise à aucune récrimination. Dans l'espèce, les Maçons seuls étaient intéressés ; or, loyalistes avant tout, ils se sont inclinés en silence devant les raisons qui ont dû motiver l'attitude de leur ancien Grand-Maître.

Le Roi actuel, Georges V, n'a pas suivi l'exemple de son frère aîné et ne s'est pas fait recevoir Maçon.

Dans de nombreuses Loges françaises, des batteries de deuil ont été tirées à la mémoire du F.·. Édouard VII, qui, en se préoccupant d'assurer la paix européenne, s'est visiblement inspiré des principes fondamentaux de notre Ordre. De farouches républicains se sont plu à rendre hommage à ce monarque favorable aux idées d'émancipation démocratique. On a remarqué aussi que le Roi, voyant ses derniers moments approcher, n'a pas cru devoir accepter les bons offices de l'archevêque de Canterbury, pour restituer au Grand Architecte de l'Univers son âme de bon Franc-Maçon. Cet ami de la France a voulu mourir à la française ; c'est une suprême attention à laquelle nous avons été plus particulièrement sensibles. Puissions-nous tous, comme Édouard VII, attendre la mort avec la sérénité que donne la conscience d'avoir bien travaillé !

Karl von Protzen.

Dans sa séance du 2 mai 1910, la Grande Loge de France a tiré une triple et douloureuse bat.·. de deuil à la mémoire du F.·. *Karl von Protzen*, son gar.·. d'am.·. auprès de la Grande Loge Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne. Ce F.·. était né le 8 janvier 1846, à Treptow. Initié le 25 janvier 1877, il devint pour l'exercice 1887-1888, Vén.·. de la R.·. L.·. *Zum Verein der Menschen freunde* (Union des Philanthropes), O.·. de Trêves. Par la suite, il s'affilia à la R.·. L.·. de Saint-Jean *Zur Beständigkeit* (La Constance) et à la L.·. de Saint-André *Indissolubilis*, O.·. de Berlin. Il fut, dans ces deux at.·., premier adjoint au Vén.·.. A la Grande Loge Nationale, il a rempli successivement les fonctions de 2e Grand-Maître adjoint (1903-1904), puis de 1er Grand-Maître adjoint (1904 à 1907). Ce F.·. très estimé avait dans l'armée le grade de général-major. Sa carrière terrestre a pris fin le 21 mars 1910.



BIBLIOGRAPHIE

Les Religions. — *Etude historique et sociologique du Phénoméne religieux*, publiée dans la collection *Athéna*, dirigée par I.-M. Lahy, par Henri Beuchat et M. Hollebecque.

Le livre qui vient d'être publié sous ce titre : *les Religions* a pour but d'expliquer, d'une manière claire et précise, ce qu'est le phénomène religieux et la fonction qu'il remplit à l'intérieur de chaque Société.

La Science des religions, qui est elle-même une branche de la Sociologie générale, a donné, bien que très neuve encore, des résultats importants. Son premier effort a été de grouper des faits et d'établir des rapports entre les conceptions religieuses de peuples très divers ; par cette méthode elle a donné à la religion sa place parmi les autres faits sociaux et lui a enlevé sa valeur de chose révélée.

Dans le présent travail, après avoir analysé ce que sont les phénomènes sociaux et la manière dont ils ont évolué depuis les civilisations primitives jusqu'à la nôtre, on a dégagé, en une brève et substantielle étude historique, les ressemblances et les caractères distinctifs des religions.

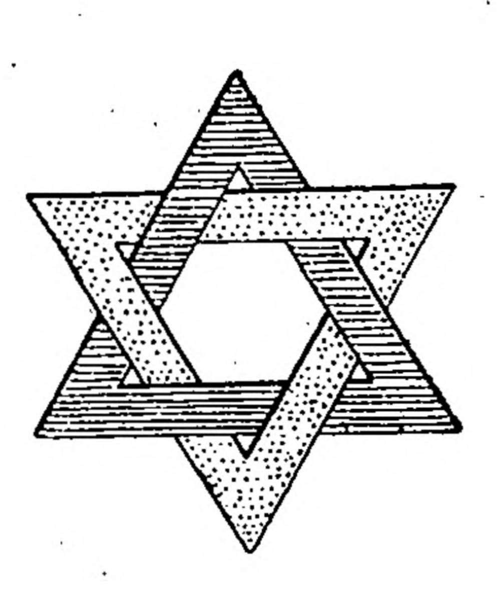
En examinant ensuite la nature du phénomène religieux on s'est attaché à préciser ce que sont les notions du sacré et du profane, les interdictions ou tabous, et comment se forment les mythes explicatifs des choses et les rites (prière, initiation, communion). Enfin par l'analyse des fêtes, du sacrifice, de l'organisation des églises et de la prêtrise, on a pu établir de quelle façon la religion fonctionne dans une Société donnée.

Ces divers points d'étude ont été mis en lumière par des faits puisés dans les religions les plus opposées, et le livre tout entier abonde en exemples, en récits, en mythes curieux, qui le rendent très vivant. Un choix de gravures d'une originalité significative éclaire les parties les plus instructives du texte.

Ce travail sur les Religions repose sur les principes de la méthode scientifique, qui est d'observer les faits, de les identifier, de les classer, sans porter sur eux de jugement personnel, et qui, loin de viser à une propagande sectaire, ne recherche que la vérité.

On a donné à cette Collection le nom d'*Athèna*, parce que ses symboles sont encore vivants parmi nous. Elle fut, pour les Grecs, l'image de l'Intelligence, de la Conscience claire, de l'Ordre. Donc, dans ce choix, point d'anachronisme singulier, puisque les œuvres de science n'ambitionnent pas d'autres attributs. Athèna s'anime encore aujourd'hui dans l'esprit de tous ceux qui, soumis à la raison, disciplinent leurs pensées suivant un ordre et font de leur œuvre « une leçon éternelle de conscience et de sincérité. »

Ce livre est en vente à la librairie Maçonnique et Initiatique, 61, rue de Chabrol, Paris-10e.



ERRATUM

Deux regrettables coquilles se sont glissées dans notre numéro de Mars :

Dans la pièce de vers sur " l'Epreuve du feu" *c'est à tort que nous avons imprimé* Agné *au lieu d'*Agni *; et le treizième vers doit être imprimé ainsi :*

« Le Feu, père sacré, Source de la Lumière. »

Le Gérant ; OSWALD WIRTH.

Ed. Balli, 25 r. St-Sébastien (XIe Arr.)